

Le bulletin d'informations – NOVEMBRE 2016

# NEUVY-GRANDCHAMP

[www.neuvy-grandchamp.com](http://www.neuvy-grandchamp.com)



# SOMMAIRE

**Page 3 :** Les finances communales

**Page 4 :** L'école en fête

**Page 5 :** Forme ambiance  
Neuvy/Le club du 3<sup>ème</sup> âge

**Page 6 :** Neuvy-vacances

**Page 7 :** Le modèle club  
Neuvyssois/Les conscrits

**Page 8-9 :** Infos agence nationale de  
l'habitat

**Page 10 :** AJN

**Page 11 :** Le restaurant scolaire

**Page 12 :** Mémoire et Patrimoine

**Page 13 :** Le clocher/PG CATM

**Page 14 :** Les conscrits 2019/  
L'école Nicolas Rolin

**Page 15 :** Avenir Sportif  
Neuvyssois/Téléthon 2016

**Page 16 :** Estivales  
gourmandes/Elections 2017

**Page 17 :** Intercommunalité/Le  
patrimoine communal

**Page 18 :** Etat civil

**Page 19 :** Calendrier des  
manifestations

## Le mot du Maire

L'année 2016 va bientôt se terminer...

Le bulletin municipal, rédigé par la Commission Communication, est arrivé dans vos foyers. Vous y retrouverez le Budget 2016 et le Compte Administratif 2015, les travaux d'investissement en voirie et en bâtiments.

Nous avons commencé les chantiers d'accessibilité handicapés à l'école et ceux-ci devront être terminés en 2018.

Je tiens à saluer très chaleureusement les représentants du monde associatif et du monde économique, qui contribuent très largement à la cohésion de notre commune, et à adresser mes félicitations à l'équipe première de l'Avenir Sportif Neuvyssois qui a décroché la montée en promotion de district.

La fusion des régions ne devrait pas trop nous impacter, mais celle de la Communauté de Communes du Pays de Gueugnon avec la Communauté de Communes entre Somme et Loire, nous interroge beaucoup. Plus qu'un simple rapprochement administratif, cette fusion constitue un bouleversement sans précédent de notre organisation territoriale actuelle. De nombreuses questions se posent tant sur les compétences que sur les conséquences budgétaires. Nous devons nous adapter pour défendre avec ardeur notre commune, dans l'intérêt de tous.

Que 2017, année électorale, nous apporte paix et sérénité.

Bonne lecture et bonne fin d'année à tous.

**Claude LEDEY**



# LES FINANCES COMMUNALES

## Le budget principal 2016

Voté par le Conseil Municipal le 7 avril 2016, il s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

Fonctionnement: 829 114€

Investissement: 325 620€



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	13 258,00 €
Impôts et taxes	322 736,00 €
Dotations et participations	233 925,00 €
Autres produits de gestion	71 280,00 €
Produits exceptionnels	1 000,00 €
Résultat reporté	186 915,00 €
<hr/>	
	829 114,00 €



### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	234 512,00 €
Charges de personnel	239 100,00 €
Atténuation de produits	31 964,00 €
Autres charges de gestion	59 726,00 €
Charges financières	40 277,00 €
Dépenses imprévues	15 000,00 €
Virement à la section investissement	208 535,00 €
<hr/>	
	829 114,00 €



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Virement section fonctionnement	208 535,00 €
Excédent reporté	46 449,00 €
FCTVA 2015	60 024,00 €
Subventions d'investissement	10 612,00 €
<hr/>	
	325 620,00 €



### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Rembours. capital des emprunts	54 748,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Restes à réaliser 2015	32 000,00 €
Autres dépenses	200,00 €
Voirie	160 811,00 €
Bâtiments	37 000,00 €
Mobilier scolaire	3 000,00 €
Cimetière	1 482,00 €
Dotations fonds divers réserves	26 379,00 €
<hr/>	
	325 620,00 €

## Budget assainissement 2016

Exploitation: 43 296,00 € Investissement: 126 010,00 €

## Comptes administratifs 2015 budget principal

Ils ont été approuvés et déclarés conformes par le conseil municipal du 3 mars 2016



### INVESTISSEMENT

Dépenses : 622 506,32 €  
Recettes: 518 639,88 €  
Excédent antérieur reporté: 150 315,99 €  
**Résultat : 46 449,55 €**



### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 576 416,93 €  
Recettes: 690 671,89 €  
Excédent antérieur reporté: 72 660,19 €  
**Résultat: 186 915,15 €**

## RESULTAT DE CLÔTURE 2015: 233 364,70 €

Restes à réaliser 2015 :  
Dépenses d'investissement : -32 000,00 €  
Déficit des restes à réaliser : -32 000,00 €

## RESULTAT CUMULE A REPORTER: 201 364,70 €

## Budget assainissement

Exploitation: Résultat: 23 608,87 € Investissement: Résultat: 23 154,45 €

# L'ÉCOLE EN FÊTE

Le 30 septembre 2016, s'est tenue l'assemblée générale de l'association, le bilan continue à être positif. Les parents ont mené plusieurs projets à terme tout au long de l'année scolaire 2015/2016 :

- Il y a toujours la vente de sapins en décembre.
- Puis, à l'occasion du spectacle des enfants avant les vacances de Noël, un DVD a été réalisé et vendu.
- En mai, nous avons réalisé, avec l'aide des enfants et des enseignants, un livre de recettes qui a été vendu le jour de la kermesse.
- Enfin, la kermesse a eu lieu fin juin. Ce fut une journée bien remplie qui a commencé par le spectacle des enfants devant un public venu nombreux. Les danses et les chansons ont aussi été immortalisées sur un DVD, toujours disponible à la vente. Le lâcher de ballons a coloré le ciel jusqu'en Alsace ! Des jeux pour tous les âges ont été organisés ; il n'y avait pas de perdant. En soirée, familles et amis ont partagé une paëlla sur place ou à emporter. Les diverses ventes et la kermesse sont proposées à tous (pas seulement aux parents d'élèves) grâce à la coopération des commerçants de Neuvy (boulangerie, épicerie).

**Un nouveau bureau a été élu pour cette année scolaire 2016/2017 :**

Présidente : Kizzy Anicette

Vice-présidente : Katy Radenne

Secrétaire : Justine Milleret

Vice-secrétaire : Aude Brun

Trésorière : Évelyne Sennepin

Vice-trésorière : Claire Jolivet

Les bénéfices engendrés au cours de l'année ont permis de faire un don d'environ 3 000 € à la coopérative scolaire de l'école Nicolas Rolin. Cette somme contribuera au financement de sorties ponctuelles et à l'achat de matériel pour les élèves.



**Merci à tous les parents d'élèves d'avoir participé aux manifestations proposées.**

Nous remercions également les commerçants et artisans qui nous ont offert des lots ou une aide financière, ainsi que les associations et particuliers qui nous ont prêté du matériel.

Tous les parents d'élèves sont membres de droit de l'association L'École en Fête. Les fonds récoltés sont destinés au profit des enfants scolarisés.

**Chaque année, nous recherchons de nouvelles idées à mettre en œuvre, avec le soutien de l'équipe enseignante, donc n'hésitez pas à nous les soumettre... Toutes les idées seront les bienvenues !**

## FORME AMBIANCE NEUVY



Les cours ont repris le 19 septembre 2016, et c'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé, dans la convivialité, un sympathique groupe d'une soixantaine d'adhérentes et de nombreuses nouvelles recrues !!! Bienvenue...

Les cours sont toujours assurés par la dynamique Béatrice Ferreira.

Si vous voulez vous défouler, vous remuscler, vous affiner, et surtout vous amuser pour passer un bon moment, n'hésitez pas à venir nous retrouver à la salle des fêtes chaque :

**LUNDI : 13h45 à 14h45**

30 mn d'Aérobic ou de Step (1 semaine sur 2)  
30 mn de Gym

**MERCREDI : 18h15 à 19h15**

30 mn d'Aérobic ou de Zumba (1 semaine sur 2)  
30 mn de Step

**JEUDI : 18h00 à 19h00**

Zumba



Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez le faire auprès de la présidente :

Melle PERALES Sandrine :



**06.09.59.09.75**



**Sand.neuvy@gmail.com**

## LE CLUB DU 3<sup>e</sup> ÂGE

Malgré que nous soyons peu nombreux, nous continuons de nous réunir les **mardis tous les quinze jours** à partir de **14 heures**, il y a une bonne ambiance.

Nous passons notre temps à jouer aux cartes (belote, tarot) ou au scrabble.

Si des personnes veulent nous rejoindre elles seront les bienvenues.

Marguerite GIROUX

Présidente du Club.



# NEUVY-VACANCES



L'activité principale de l'association est le groupe danse : danse moderne, zumba, step... avec pour animatrice Béatrice Ferreira qui prépare nos jeunes danseuses au gala de fin d'année qui se déroulera le vendredi 9 juin 2017 à la salle multi-activités de Neuvy.

## Pour information :

Répétitions de danse les mercredis après-midi à la salle multi-activités de Neuvy-Grandchamp

## Horaires :

Ados : **14h15 à 15h15** Petites : **15h15 à 16h00** Pré-ados : **16h00 à 17h00** Moyennes : **17h00 à 18h00**

Pour la première fois, nous avons organisé une soirée antillaise en avril 2016, animée par Frédéric BRUN, qui a connu un fort succès.

## Le bureau 2016/2017 :

Présidente : Sylvie LUCIEN

Vice-présidente : Térésa MOREIRA

Secrétaire : Katy RADENNE

Secrétaire adjointe : Béatrice FERREIRA

Trésorière : Dominique BUISSON

Trésorière adjointe : Marie-Claire VENIANT

Nous avons renouvelé sur mars 2016, l'après-midi carnaval animée par Valérie Jeanthon et sa mascotte ainsi que la journée ski dans le Jura.



## LE MODÈLE CLUB NEUVYSOIS

Le modèle club est une association forte de 15 adhérents (1 jeune de moins de 18 ans et 14 adultes dont une dame !) de la commune de Neuvy-Grandchamp dont la création remonte à 1982.

Les membres se réunissent un samedi sur deux dans un local adapté et confortable mis à disposition par la municipalité au cœur du village.

Ces réunions sont l'occasion de former les plus jeunes à cette formidable discipline et d'échanger entre nous conseils et expérience.



L'association participe aux manifestations Neuvysoises dont le Téléthon (avec la réalisation d'un lot pour la tombola), organise une rencontre le dernier dimanche de juillet sur l'étang de la « Défriche » à Toulon-sur-Aroux.

Les membres se déplacent traditionnellement tous les ans aux différents rassemblements régionaux de Bourbon-Lancy, Cormatin, Montceau-les-Mines, Givry, Besains (Jura), Bly (Ain) et Vernois-les-Vesvres (en Côte d'Or).



## LES CONSCRITS

L'association des Conscrits de Neuvy-Grandchamp (Jordan, Clément, Kévin, Aurélia, Thomas et Mathis) remercie chaleureusement la population neuvysoise pour son accueil et sa générosité lors de la

« poule » en août et particulièrement les habitants qui les ont hébergés pendant cette semaine. Le bal annuel a été organisé le samedi 22 octobre à la salle communale et le banquet a clôturé cette année le 29 octobre. Les conscrits de la classe 2018 ont transmis ensuite leur association aux conscrits de la classe 2019 en souhaitant le même succès à leurs futures manifestations.



## Et si vous ne laissiez plus le froid entrer chez vous ?

L'État a créé **HABITER MIEUX** pour les propriétaires occupants aux ressources modestes souhaitant réaliser des travaux de rénovation thermique.

### Le programme Habiter Mieux

C'est un **accompagnement personnalisé** réalisé par un organisme indépendant compétent. Une personne se déplace chez le ménage pour :

- réaliser un diagnostic global et une évaluation thermique du logement,
- élaborer avec le ménage le projet de travaux,
- aider au montage du dossier de financement et à la recherche d'entreprises,
- suivre le bon déroulement des travaux.

C'est une **aide financière de l'Etat** de 35 % ou 50 % du montant total des travaux HT. L'aide de l'Anah est de 7 000 € maximum ou de 10 000 € maximum en fonction de vos ressources.

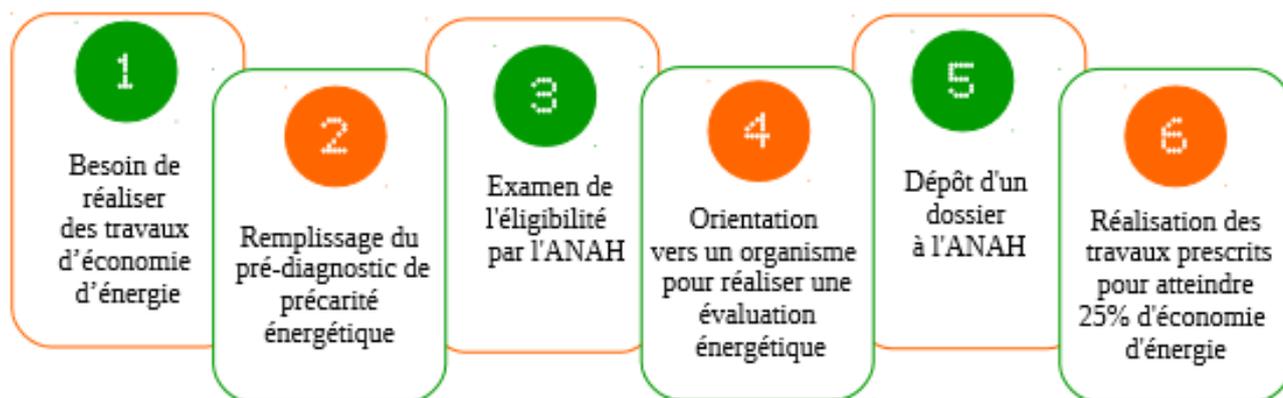
Une prime d'Etat équivalent à 10 % du montant total des travaux HT et plafonnée à 1 600 € ou 2 000 € en fonction de vos ressources.

D'autres aides financières peuvent être mobilisées en fonction des partenariats locaux (collectivités locales, caisses de retraite, organismes sociaux, prêt sans intérêt...).

<b>Les conditions d'octroi des primes Habiter Mieux en Saône-et-Loire</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• être propriétaire occupant de son logement</li> <li>• être sous conditions de ressources</li> <li>• avoir un logement achevé depuis plus de 15 ans</li> <li>• ne pas avoir bénéficié d'un PTZ accession à la propriété dans les 5 dernières années</li> <li>• être accompagné par un organisme compétent</li> <li>• réaliser des travaux d'économie d'énergie permettant un gain énergétique d'au moins 25%</li> <li>• ne pas démarrer lesdits travaux avant le dépôt du dossier de financement</li> <li>• occuper le logement depuis au moins 1 an à titre de résidence principale</li> <li>• occuper son logement pendant 6 ans après les travaux</li> </ul>	<b>Nombre de personnes composant le ménage</b>	<b>Ménages aux ressources très modestes (€)</b>	<b>Ménages aux ressources modestes (€)</b>
	1	14 308	18 342
	2	20 925	26 826
	3	25 166	32 260
	4	29 400	37 690
	5	33 652	43 141
	Par personne supplémentaire	+ 4 241	+ 5 434

Ces montants sont des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur votre feuille d'impôts. Pour une demande d'aide déposée en 2016, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2014 (voir l'avis d'impôt adressé en 2015).

## Le circuit du dépôt d'une demande d'aide Habiter Mieux



### Exemple pour un projet de travaux de 12 000 €HT d'un ménage très modeste

**Aides complémentaires :**  
Crédit d'impôt  
Eco-PTZ  
Aide CARSAT  
Participation aux frais d'AMO  
Prêts ou avances PROCIVIS  
Microcrédit  
SYDESL

**500 €**  
Aide collectivité locale  
(selon le territoire)

**500 €**  
Aide du département

**1 200 €**  
Aide Habiter Mieux

**6 000 €**  
Aide aux travaux ANAH

**= Soit au minimum  
8 200 € d'aides**



Contact :  
Délégation locale de l'Anah  
37 Boulevard Henri Dunant  
CS 80140 - 71040 MACON CEDEX

Tél : 03.85.21.86.00  
<http://www.anah.fr/>

L'Animation Jeunesse Neuvyssoise compte cette année 16 membres âgés de 19 à 26 ans. L'effectif est en baisse depuis 2 ans, ce que nous regrettons.



2016 a encore été riche en manifestations. Tout d'abord, le samedi 12 mars, où de nombreuses personnes ont profité de l'animation de DJ Fab pour s'amuser lors de notre premier bal.

Ensuite, Neuvy s'est retrouvé au cours de moments festifs et conviviaux les 14 et 15 août à l'occasion des Jeux Intervillages, où nous avons servi 800 repas !! Nous remercions tous ceux qui chaque année, ne loupent pas cet évènement devenu incontournable.

Cette année sera clôturée par notre dernier bal, le samedi 10 décembre, animé par Tanguy Laforêt.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier tous ceux qui nous soutiennent :

- La municipalité, pour son soutien dans tous nos projets
- Tous les bénévoles qui apportent leur aide notamment les 14 et 15 août
- Toutes les personnes présentes à nos manifestations
- Tous nos sponsors, neuvyssois ou non, pour leurs divers dons qui permettent de vous proposer des manifestations de qualité

Les bénéfices permettent de réaliser de nouveaux investissements, comme par exemple en 2016, un nouveau polo pour chaque membre ou encore de nouveaux panneaux publicitaires que vous avez pu voir le long de la route de Bourbon. Nous soutenons également le CCAS, le restaurant scolaire et l'Avenir Sportif Neuvyssois et participons au téléthon. Pour terminer, nous organisons diverses sorties entre les membres de l'association pour se retrouver (restaurant, bal,...).

Se dessinent déjà à l'horizon, les Jeux Intervillages 2017 qui auront lieu les lundi 14 et mardi 15 août. Nous commençons à réfléchir à quelques nouveautés pour cette 8<sup>e</sup> édition... Mais chut, nous gardons la surprise. Nous espérons vous y retrouver aussi nombreux que cette année.

Tous les membres de l'AJN vous souhaitent une belle fin d'année 2016.

**Jérémie JUNIER, Président**



**06.18.25.11.75**



**animationjeunesseneuvyssoise@gmail.com**

# LE RESTAURANT SCOLAIRE



Le Restaurant Scolaire continue son chemin et ses diverses actions pour proposer des repas diversifiés et de qualité aux enfants.

Un bilan positif, grâce notamment au nombre de repas en hausse pour l'année 2015/2016 (+ 551 par rapport à l'année 2014/2015) et à des prix d'achat négociés auprès d'une centrale pour certains produits. Le 1<sup>er</sup> marché Artisanal et Gourmand en mai dernier a touché un large public, et ce malgré la pluie... Ce qui a permis de dégager un bénéfice intéressant. Un peu de baume au cœur pour toute l'équipe, qui voit ses autres actions souvent délaissées par les familles !!!

N'oublions pas, et remercions la Commune pour la subvention attribuée, qui apporte également un sérieux « coup de pouce » à l'Association.

Les repas sont toujours préparés sur place par Nadine Junier, dans la mesure du possible avec les légumes et les fruits de l'épicerie Vival, la viande de bœuf et de porc avec la boucherie « L'Excellence du Charolais » à Gueugnon (ex boucherie Botté). Comme l'an passé, si certains jardiniers ont des légumes en trop, nous sommes preneurs !

## Au menu de vos manifestations pour les mois à venir :

- ✓ *Vente à emporter le samedi 5 Novembre :*  
*Choucroute, fromage, tartelettes aux fruits*
- ✓ *Troupe de Théâtre d'Issy-l'Évêque le 21 janvier 2017,*
- ✓ *Grilles de Tombola avec des places au Pal à gagner*
- ✓ *Marché Artisanal et Gourmand le 21 mai 2017.*

Sylvie Messeau, membre depuis de nombreuses années, a quitté l'association en septembre, très prise par son travail, le temps lui manquait pour continuer. Un grand merci pour son aide précieuse et sa gentillesse. La place reste donc vacante pour le moment.

### Le bureau 2016/2017 :

Président : Christophe PANIER

Secrétaire : Céline SOTTY

Trésorier : Alexandre GONDARD

Membres actifs : Pauline BUSIN  
Amélie PILORGE  
Nicolas REY

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier également toutes les personnes qui participent aux différentes actions du Restaurant Scolaire, et notamment les parents, voire les grands-parents... qui sont toujours beaucoup sollicités.

Bonne fin d'année à tous.

## MÉMOIRE ET PATRIMOINE

L'année 2016 est considérée riche en événements pour l'Association. En effet, pour le 8 mai, l'exposition sur le thème des anciens commerçants et artisans ouvrait ses portes. Une quinzaine d'anciens métiers étaient représentés dont certains complètement disparus. Un ancien bourrelier de Neuvy, Marcel Forat, réalisait pour cette ouverture, une démonstration d'une partie de son savoir-faire. Les différents objets prêtés par des habitants de la commune ont trouvé harmonieusement leur place grâce à la main d'artiste de Gilles Labrosse.

Cette exposition sera encore visible en 2017.

Le point phare de 2016 reste la sortie de la revue « Commerçants et artisans au fil du XX<sup>e</sup> siècle », revue rédigée par le Président d'Honneur de l'Association, Monsieur Pierre Lahaye. Une vingtaine de témoignages forment la base du texte dans toute sa réalité et certains anciens de la commune ont pu retrouver des gestes observés lors de leur enfance. Cette brochure représente environ un an de recherches de la part de certains adhérents en soulignant que la plus grosse partie de ces recherches a été menée par le rédacteur. Beaucoup de photos illustrent l'ouvrage et amènent le lecteur dans une période bien lointaine essentiellement pour les plus jeunes. Le livre est toujours en vente à l'épicerie, la boulangerie, le salon de coiffure du village et les membres de l'Association au prix de 15€.

L'inauguration de l'exposition avec la sortie de la brochure réunissait bon nombre de personnes, des élus ainsi que des anciens commerçants et artisans. Ces derniers, à l'évocation de certains souvenirs, ont été plongés dans une très grande émotion laissant même perler quelques larmes.

La brocante du 11 septembre fut une réussite incontestable, environ 120 exposants ont proposé leurs « trésors » sortis des greniers ; les visiteurs ayant l'habitude de chiner ont réussi à trouver l'ustensile de tous les jours ou la pièce rare recherchée depuis longtemps.



Mémoire et Patrimoine a aussi fêté les 90 ans de son doyen, Robert Desbrosses et l'a chaleureusement remercié pour son engagement et son dévouement lors d'une sympathique réunion.

Depuis de nombreuses années, la rénovation de la croix du Brouillat était dans les projets des adhérents. C'est maintenant chose faite, lors de deux après-midi ensoleillés d'octobre, huit bénévoles ont retourné leurs manches pour redonner un peu d'éclat à cet édifice religieux.

La chorale « Les voix du Beffroi » de Bourbon-Lancy nous amènera vers la magie de Noël en présentant son concert le samedi 17 décembre à l'église de Neuvy.



## LE CLOCHER



Pelle de charbon 2015

Pas de changement pour le bureau ; toujours notre repas paroissial avec le pot-au-feu traditionnel ; un nouveau boucher traiteur comme fournisseur :

### Le bureau 2016/2017 :

Président : Pierre FRETU

Secrétaire : Jeanine FRETU

Trésorière : Andrée LAHAYE

Emmanuel Ungaro en remplacement d'Henri Botté.

Dans l'année quelques dons suivant nos moyens : Emmaüs, le téléthon, participation à la pelle de charbon au mois de novembre en passant dans toutes les maisons pour récupérer vêtements, chaussures, et toutes autres choses dans la mesure de vos possibilités.

Nous avons toujours notre groupe de balayeurs qui conserve la propreté dans notre église, félicitations car ce n'est pas le cas dans beaucoup de petites communes, nous pouvons nous en rendre compte au cours des nombreuses visites des membres de l'association.

Le clocher s'occupe maintenant du chauffage de l'église au niveau du carburant (fuel). Quelques réparations seront entreprises cette année, mais beaucoup moins vertigineuses que l'année dernière et toujours quelques coups de pinces pour maintenir notre église accueillante.



Repas paroissial 2016

Les membres de l'équipe restent stables malgré les appels à venir nous rejoindre, il y a tout de même de bonnes volontés pour les coups de main. Merci à tous

## PG CATM

Les effectifs restent stables, la section continue ses manifestations habituelles ; concours de belote en février, choucroute belote en octobre.



La sortie Canal de Bourgogne a remporté un franc succès et le voyage d'une semaine à Bordeaux et ses environs nous ont émerveillés.

Une sortie est programmée le 2 décembre 2016, spectacle à Lyon.

Les sorties 2017 sont à l'étude.

Les manifestations ont pour but d'animer la commune (commerces locaux, vie associative) et de participer aux activités sociales.

## LES CONSCRITS 2019

Vendredi 14 octobre, les conscrits 2018 ont passé le flambeau à leurs successeurs.

Ils sont 11 à faire partie de la nouvelle troupe et ils ont organisé leur équipe comme ci-dessous :

Président : Hugo SŒUR

Vice-président : Léo PUZENAT

Trésorier : Maxence VARAS

Vice-trésorier : Jules DEGRANGE

Secrétaire : Violaine CHAUSSIN

Vice-secrétaire : Elisa LACOMBRE

Les autres membres sont : Dylan COGNARD, Bastien SŒUR, Adeline MOREAU, Clémentine LABOUTIERE et Antoine BONNOT

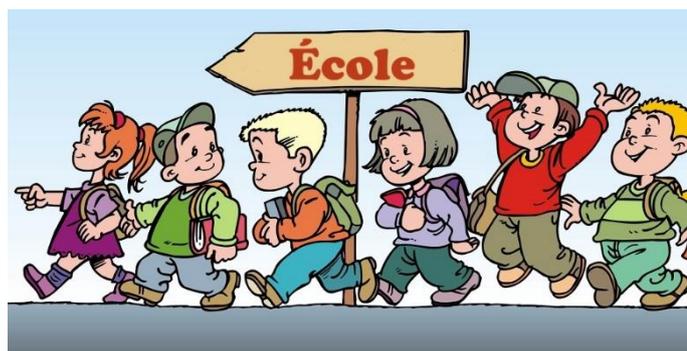


## L'ÉCOLE NICOLAS ROLIN

Pour la rentrée 2016/2017, c'est un effectif de 76 enfants que les trois enseignants de notre école ont eu à se partager. Le nombre d'élèves est encore en hausse cette année avec 6 enfants supplémentaires par rapport à la rentrée dernière.

Julie BESSON a en charge les plus petits soit 31 élèves au total avec 11 petites sections, 6 moyennes sections et 14 grandes sections. Vu le nombre important des enfants en bas âge, l'aide de l'ATSEM, Christelle TISSIER, est donc bien appréciée.

Nous souhaitons la bienvenue à Sandrine FRANC qui fait sa première rentrée à NEUVY-GRANDCHAMP. L'enseignement de 23 élèves lui a été confié soit 15 CP et 8 CE1.



Les 22 plus grands élèves (8 CE2, 7 CM1, 7 CM2) sont sous la responsabilité d'Alexandre ALMEIDA qui continue également à assurer le poste de directeur de l'école.

Très bonne année scolaire à tous !

# AVENIR SPORTIF NEUVYSSOIS

La saison 2015-2016 restera une saison historique pour le club et ses supporters.

En effet, c'est au terme de cette saison que l'équipe A, engagée en 1<sup>ère</sup> division de District, a décroché la montée à l'échelon supérieur. Elle disputera donc le championnat de Promotion de District lors de la saison 2016-2017, niveau atteint pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire du club.

L'équipe B, quant à elle, disputait le championnat de 2<sup>e</sup> division de District. Malgré une saison compliquée, elle a néanmoins réussi à se maintenir et repartira au même niveau en 2016-2017.

L'équipe C participait au championnat de 3<sup>e</sup> division et a réalisé une saison tout à fait honorable grâce notamment à la participation régulière des joueurs de la section « Foot Loisir ».

Les équipes de jeunes (environ 70) ont pleinement satisfait leurs dirigeants par leur bonne participation et leur grande motivation. Ils ont également obtenu de bons résultats notamment l'équipe des U15 qui termine championne lors de la 2<sup>e</sup> phase du championnat.

Côté extra-sportif, l'ASN a organisé ses habituelles manifestations : lotos, concours de belote, soirée « paëlla » et le traditionnel « Jambon à la broche » qui clôture chaque fin de saison.

Les fidèles spectateurs ont également pu remarquer la réalisation d'une dalle et d'un auvent devant les vestiaires qui feront leur bonheur les jours de mauvais temps.

Pour terminer, les co-présidents, Jean-François CHASSEPOT et Stéphane AUROUSSEAU, et les membres du bureau en profitent pour remercier la Municipalité et toutes les autres personnes (dirigeants, sponsors, bénévoles, spectateurs, joueurs) qui, par leurs diverses contributions, permettent à l'ASN d'exister.



## TÉLÉTHON 2016

Cette année encore la municipalité, en collaboration avec les associations partenaires, organisera le samedi 3 décembre une choucroute dansante (animation offerte par l'AJN) au profit du Téléthon ainsi que la vente de Stylos bille à tête gigoteuse et des bougies parfumées.

Lors de cette soirée vous pourrez également estimer moyennant 2 € le poids d'un magnifique camion réalisé par le Modèle Club Neuvyssois ainsi que son chargement.

Une nouveauté cette année avec le vendredi 2 décembre à 19h30 une zumba party organisée par forme ambiance à la salle communale ; entrée 3 € reversée au téléthon.

Pensez à réserver avant **le 28 Novembre dernier délai** vos repas sur place ou à emporter auprès de :

**Stylos bille et bougie 2.50 €**

**Tarifs Choucroute :**

**Adultes 15 €**

**Enfants moins de 12 ans 7 €**

**Boulangerie Girardon  
Épicerie Vival  
Mairie : 03.85.84.22.25  
Jean Pierre Haynau : 06.86.93.00.31  
Daniel Lallemand : 03.85.84.26.52**

## ESTIVALES GOURMANDES



Le 9 Juillet, la commune de Neuvy-Grandchamp accueillait les « Estivales Gourmandes » organisées en partenariat avec les Amis du musée et le Chaudron.



Cette manifestation s'inscrivait dans le programme estival de la communauté de communes du pays de Gueugnon et a connu un vif succès. Le but de cette rencontre était de faire découvrir aux visiteurs, aux abords du musée et de la salle communale, les produits que proposaient les artisans et producteurs locaux au sein d'un marché gourmand. C'est ainsi que 25 exposants étaient présents, producteurs de fromages, miel, vins, chocolats...Mais aussi un ferronnier d'art et des créateurs de bijoux ou d'objets de décoration.

Malgré une chaleur caniculaire des animations étaient proposées avec démonstrations de matériels agricoles anciens et machine à vapeur.

Le soir avec le concours de la confrérie des saveurs du pays charolais c'est plus de 300 steaks charolais frites qui ont été servis. Les visiteurs pouvaient aussi compléter leur repas par de la charcuterie, des salades, du fromage, des gâteaux ou des glaces.

Cette soirée s'est terminée par un superbe feu d'artifice.

## ÉLECTIONS 2017

Élections présidentielles : dimanches 23 avril 2017 et 7 mai 2017

Élections législatives : dimanches 11 et 18 juin 2017

Élections Sénatoriales : dimanche 24 septembre 2017

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire en mairie avant le 31/12/2016.



# INTERCOMMUNALITÉ

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 les deux communautés de communes du Pays de Gueugnon et de Somme et Loire vont fusionner ce qui créera une intercommunalité à 30 communes, à savoir :

## Pour le Pays de Gueugnon :

Chassy  
Clessy  
Curdin  
Dompierre-sous-Sanvignes  
Gueugnon  
La Chapelle-au-Mans  
Marly-sur-Arroux  
Neuvy-Grandchamp  
Rigny-sur-Arroux  
St Romain-sous-Versigny  
Toulon-sur-Arroux  
Uxeau  
Vendennes-sur-Arroux



## Pour Somme et Loire :

Bourbon-Lancy  
Chalmoux  
Cressy-sur-Somme  
Cronat  
Cuzy  
Gilly-sur-Loire  
Grury  
Issy-l'Evêque  
Lesme  
Maltat  
Marly-sous-Issy  
Mont  
Montmort  
Perrigny-sur-Loire  
St Aubin-sur-Loire  
Sainte-Radegonde  
Vitry-sur-Loire

# LE PATRIMOINE COMMUNAL

La Commune est propriétaire de nombreux équipements et bâtiments : mairie, écoles, salle communale, musée, quelques logements, église, cimetière, stade, réseaux d'assainissement et lagunes, éclairage public, et bien sûr de nombreuses voies carrossables (ou non). Tout ce patrimoine nécessite bien entendu un entretien, des réparations, voire des améliorations. Voici un résumé succinct des travaux réalisés au cours de l'année 2016 :

## Les bâtiments :

Outre quelques petites réparations ici ou là, il a été nécessaire de réparer la toiture de la mairie (pour 980 €) après un vent violent. Pour l'école, il a fallu remplacer la chaudière de l'école maternelle (pour 14.872 €) ; s'y ajoutent l'éclairage de la cour, la réfection du mur de cette cour, la réparation d'une cheminée, les travaux d'accessibilité, le tout pour 34.266 € ; et l'achat de mobilier scolaire neuf pour 2.515 €. Autre grosse réparation : le mur du cimetière (pour 20.839 €). L'éclairage extérieur de la salle communale a été également installé.



### Les réseaux et la voirie :

Les ampoules d'éclairage public ont été en grande partie renouvelées, pour un montant de 10.201 €.

L'entretien des lagunes d'épuration et des espaces verts s'est monté à 3.881 €.

Pour la voirie, la couche de roulement définitive — avec ses gravillons (qui permet de corriger certains défauts et de rendre la chaussée plus résistante) a été appliquée sur le chemin des Bourrus à Briffaut et la route de la Croix du Gendarme à Pailloux. Ont par ailleurs été réparés et goudronnés le chemin du Gaulin (pour sa partie communale) et l'accès à Quignault.

D'autre part, un trottoir a été construit sur la rue de Digoin.

L'ensemble de ces travaux de voirie représente une somme de 75.123 €.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

02/12/2015 : Camillia BONNEROT RENNA

21/01/2016 : Océane SENNEPIN

31/01/2016 : Anouk PONCELET

01/02/2016 : Augustin MERLE

11/04/2016 : Sasha GOMEZ

17/04/2016 : Manon SOTTY

17/04/2016 : Marcel BERARDET

06/06/2016 : Joseph MAISONNETTE

29/08/2016 : Dimitri MORIN

15/10/2016 : Ambre PERRAUDIN BRUNE

### DÉCÈS

23/02/2016 : Henri VERDENET

29/04/2016 : Christian DUCHEZ

22/09/2016 : Louise COURAULT

26/10/2016 : Jean-Pierre MORAWSKI

### MARIAGES

16/07/2016 : Delphine DROIN et Alexandre GONDARD

06/08/2016 : Christelle MUET et Florent TISSIER

13/08/2016 : Nathalie BOURACHOT et Grégory ZOVEDA

01/10/2016 : Amandine MILLERET et Anthony FORAT



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

## JANVIER

07/01/2017 : Vœux du Maire  
21/01/2017 : Théâtre – Restaurant Scolaire  
29/01/2017 : Pot-au-feu – Le Clocher

## FÉVRIER

04/02/2017 : Loto – ASN  
09/02/2017 : Concours de belote – PG-CATM  
18/02/2017 : Bal – AJN

## MARS

18/03/2017 : Théâtre – Foyer Rural  
19/03/2017 : Théâtre – Foyer Rural  
25/03/2017 : Dîner dansant – ASN

## AVRIL

17/04/2017 : Randonnée – Anciens Secouristes  
22/04/2017 : Bal des conscrits

## MAI

01/05/2017 : Concours de pétanque – Anciens Secouristes  
21/05/2017 : Marché et repas champêtre – Restaurant Scolaire

## JUIN

09/06/2017 : Gala de danse – Neuvy-Vacances

## JUILLET

01/07/2017 : Kermesse – L'Ecole en Fête

## AOÛT

14/08/2017 : Repas champêtre et bal – AJN  
15/08/2017 : Jeux inter-villages et repas champêtre – AJN

## SEPTEMBRE

10/09/2017 : Brocante – Mémoire et Patrimoine

## OCTOBRE

08/10/2017 : Concours de belote et repas – PG-CATM  
14/10/2017 : Loto – ASN

## NOVEMBRE

18/11/2017 : Bal – Conscrits  
22/11/2017 : Repas des aînés – CCAS  
25/11/2017 : Banquet des conscrits

## DÉCEMBRE

02/12/2017 : Téléthon  
16/12/2017 : Bal – AJN  
27/12/2017 : Belote – ASN